



Demandes d'hébergement

Concours d'orthophonie de Poitiers

Comme chaque année, les étudiants du centre de formation universitaire en orthophonie (CFUO) se mobilisent pour **proposer des hébergements aux candidats** inscrits au concours de Poitiers, et cela pour les écrits ET pour les oraux !! :) C'est l'occasion de pouvoir échanger avec les étudiants de l'école, de passer une bonne soirée et de se détendre un peu avant les épreuves !

A noter que les places disponibles sont fonction de la capacité d'accueil des étudiants (et donc de leur disponibilité sur les dates de concours) : **elles seront attribuées selon l'ordre de demande des candidats**. La date d'ouverture des demandes d'hébergement sera communiquée en début d'année 2018 et la demande se fera sur le site :

<http://webmasteraleop.wixsite.com/aleop-1> ou sur la page Facebook du concours :

<https://www.facebook.com/concoursorthophoniepoitiers2018/?fref=ts>.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à solliciter nos VP communication à l'adresse mail suivante : webmasteraleop@gmail.com ou sur Facebook via la page de l'association (ALEOP orthophonie) ou celle du concours (Concours orthophonie Poitiers 2018).

